

Gratuit
sur inscription
sur Hello Asso



Label “High Quality Whale Watching®”

LES 10 ANS !

LE 15 NOVEMBRE 2024

9H00 - 17H30

COCKTAIL - 18H00

**A LA MADRAGUE, MAISON DES ASSOCIATIONS
SAINTE MAXIME**



Contexte

Journée destinée à tous les acteurs de la société souhaitant s’impliquer sur la question des enjeux de conservation liés à l’activité de whale watching en Méditerranée. La parole est notamment donnée aux opérateurs bénéficiaires de la marque HQWW® qui célébreront leur implication à cette occasion. Au cours de cette journée, toutes les personnes présentes, qu’elles soient représentantes de la société civile, d’une aire marine protégée, d’une institution ou encore d’une entreprise ou d’une association ont été invitées à prendre part aux échanges autour de tables rondes ou de conférences.

Cf. photos : Annexe 2

Déroulé de la journée

Une journée qui s'est déroulée à la maison des associations de Sainte Maxime de 9h30 à 17h30 qui s'est terminée par un cocktail de clôture à "Chez vous".



9h00 - 9h30 : Introduction

Mot de bienvenue MIRACETI

Mot de Monsieur Jean-François KERHOAS, Conseiller Municipal Délégué au Bien-être animal, représentera Monsieur le Maire Sainte Maxime

Mot de Maylis SALIVAS, ACCOBAMS

Maylis SALIVAS a exprimé le plaisir du Secrétariat de l'ACCOBAMS à célébrer le dixième anniversaire de la marque High Quality Whale Watching® (HQWW®), soulignant une décennie d'engagement pour une observation durable et respectueuse des cétacés. Elle a mis en avant le rôle central de MIRACETI dans la fédération des opérateurs et dans la formation nécessaire en France. De plus, elle a rappelé que l'ACCOBAMS avait enregistré la marque auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en 2014. Actuellement, le HQWW® est mis en œuvre en France, à Monaco et en Italie, avec des projets d'extension

dans d'autres pays membres de l'ACCOBAMS. En conclusion, elle a souligné qu'en une décennie, le HQWW® était devenu une référence internationale pour la gestion durable des activités d'observation des cétacés.

9h30 – 10h30 : Le label : 10 ans déjà ! Rétrospective

Présentation de Laurène Trudelle (MIRACETI)



Crédits photo : Benjamin Boiron, MIRACETI.

11h00 -12h30 : Table ronde 1

Whale-watching et préservation des populations: quel rôle du whale-watching dans la conservation des cétacés ?

-> Participants : Représentants d'AMP (Léna Collet et Grégory Silas), opérateurs engagés (Aurélien Guay - Découverte du vivant, Béatrice Despinoy - Espace Mer, Cédric Danilo - l'Atlantide et Cap Sud Horizon, Antoine drochon - Méditerranée Pêche Découverte)

-> animateur : Hélène LABACH



Crédits photo : Benjamin Boiron, MIRACETI.

Cette table ronde s'inscrit dans le cadre du projet en émergence, soutenue par la Fondation de France : Whale-watching et AMP.

Quel rôle peuvent jouer les opérateurs dans la conservation des cétacés ?

Comment les opérateurs peuvent-ils aider les gestionnaires dans leurs connaissances ?

A retenir

Collecte et valorisation des données d'observation par les opérateurs engagés

La standardisation des données est un enjeu clé, et un outil commun, simple d'utilisation et de partage, sera mis en place pour les opérateurs, dans le cadre du projet Life 2024-2030 de MIRACETI. Ce système permettra de faciliter la collecte et la transmission de photos et de sons, que les opérateurs pourront envoyer à MIRACETI.

Une meilleure visibilité et communication sur l'utilisation des données collectées est nécessaire, en commençant par une diffusion vers les opérateurs, les partenaires, et plus largement le grand public. Ces actions contribueront à l'amélioration de la connaissance et à la conservation des cétacés. Les opérateurs expriment également le souhait d'avoir un récapitulatif des études utilisant ces données, qu'ils trouvent très utiles et qu'ils aimeraient partager avec les passagers.

Une demande a été formulée par A. Grosset de la préfecture maritime pour relancer les échanges avec les sémaphores concernant la transmission de données d'observation, un projet initié il y a plusieurs années. MIRACETI et les sémaphores devront discuter des types d'informations à transmettre et du format à utiliser, en prévoyant une formation préalable.

Développement de la coopération avec les Aires Marines Protégées (AMP)

Les opérateurs souhaitent renforcer leur coopération avec les gestionnaires des AMP de leur secteur. Bien que ce soit déjà le cas dans certaines AMP, la collaboration pourrait être intensifiée. Il serait plus utile que les gestionnaires d'AMP prennent contact avec les opérateurs afin de mettre en place d'éventuelles collaborations.

Pour garantir une coopération à long terme, celle-ci devrait être intégrée dans les plans de gestion des AMP. Ce partenariat pourrait aussi servir à promouvoir les actions des AMP auprès du grand public à travers les opérateurs, qui jouent un rôle clé dans la sensibilisation lors des sorties.

Cependant, des obstacles identifiés pour les gestionnaires d'AMP est la charge de travail liée à l'accompagnement des opérateurs, ce qui n'est souvent pas prévu dans leurs missions. Il serait donc pertinent d'intégrer ces actions spécifiques dans les plans de gestion.

Enfin, une réflexion devrait être menée pour inclure les opérateurs dans les Comités de pilotage des AMP afin d'améliorer les échanges et d'impliquer davantage les professionnels du whale-watching. Les AMP pourraient également organiser des sessions de formation sur les bonnes pratiques du whale-watching en Méditerranée, nécessaires pour obtenir la marque, ce qui renforcerait le lien entre les opérateurs et les AMP.

14h00 -15h30 : Table ronde 2

Whale-watching en Méditerranée : quelles perspectives ?

-> Participants : André Grosset (Adjoint, préfecture maritime), Clara Monaco (ACCOBAMS), opérateurs engagés (Mathieu Brondi - Sanary Aventure Marine, Cédric Brun - Vertical Horizon, Hervé Cretiaux - Be Free To Dive, Michael Lucas - Sea adventure)

-> Animateur : Hélène LABACH



Crédits photo : Benjamin Boiron, MIRACETI.

A retenir

Axes de développement de la marque : se concentrer sur plusieurs axes de développement, notamment la formation, la communication, le suivi et l'encadrement des opérateurs.

Cahier des charges de la marque : le code de bonne conduite est indépendant à la marque, rien n'empêche que l'on puisse être plus exigeant que le code actuel dans le cahier des charges. De plus

en plus de structures sont engagées, certaines sans aucune expérience de terrain ce qui questionne. Pour rappel, la marque n'est pas un gage de qualité pour trouver des animaux mais une démarche pour améliorer ses approches et le respect des cétacés.

Une proposition faite au Ministère par MIRACETI, qui soutient l'animation de la marque, était de tester et d'évaluer tous les opérateurs tous les ans. Cela a été réalisé cette année mais en termes de moyens humains et financiers, ça demande beaucoup. Il faut réfléchir à différentes sources de financement pour que cela soit réalisable.

Une autre réflexion menée par MIRACETI est d'augmenter la durée et le degré d'exigence du processus d'obtention de la marque. Pour rappel, la marque est une démarche volontaire, si les opérateurs pensent qu'il faut être plus exigeant, il faut le faire savoir.

Formation : Réflexion en cours par l'équipe d'animation (qualité, durée, modules proposés, niveau d'exigence, dispositif d'évaluation). Proposition de recyclage avec un durée de validité à inscrire dans le cahier des charges.

Communication et sensibilisation : Il est important de promouvoir davantage la marque auprès du grand public et de faire connaître les réglementations existantes ainsi que des initiatives comme le code de bonne conduite pour les activités de whale-watching (WW). La marque est un levier pour sensibiliser davantage de gens (un discours pédagogique doit être délivré auprès des clients).

-> une action est prévue sur le développement d'une stratégie de communication dans le projet Life 2024-2030 de MIRACETI.

Pour certaines personnes, la marque peut être un argument économique, la marque apporte un crédit à l'activité. Il existe beaucoup de labels pour toutes sortes de choses. Il faudrait trouver un moyen de mettre en avant que la marque soit reconnue par l'État. Propositions à faire au Ministère par MIRACETI, afin d'apporter une phrase à côté du logo de la marque ou bien le logo du Ministère près de celui de la marque.

La traduction du "High Quality Whale-watching" est une demande qui revient régulièrement.

Problème des jet-skis : L'essor de l'activité non officielle de WW en jet ski soulève des inquiétudes exprimées par les opérateurs, approches non respectueuses, risques de collision avec les dauphins. Bien que la marque ne soit pas directement concerné, il est essentiel de traiter cette problématique. MIRACETI envisage un projet de sensibilisation des professionnels, en particulier les loueurs de jet-skis, et explore des solutions comme la réglementation, la création d'un label spécifique ou l'information comme première étape.

Activités militaires : c'est une problématique ancienne. Des discussions ont été engagées depuis longtemps concernant le bruit sous-marin lié à cette activité dans le secteur de Toulon mais peu d'informations sont disponibles. Il avait été envisagé de reporter des exercices militaires à des périodes hors saison de whale-watching. Aucun élément nouveau n'est à signaler à ce sujet.

ACCOBAMS informe l'assemblée qu'un atelier sur le bruit sous-marin et les cétacés est organisé fin novembre 2024 à Toulon avec les marines nationales d'une douzaine de Pays de Méditerranée, mer Noire et Atlantique. Cet atelier, conjoint avec l'ASCOBANS, a pour objectif de promouvoir la collaboration et d'examiner les mesures à prendre pour améliorer l'échange d'information. Le rapport et les recommandations seront disponibles début 2025 sur le site ACCOBAMS.

Réglementation : Les opérateurs font part de l'augmentation constante du nombre de bateaux sur le plan d'eau, issus de structures commerciales ou des plaisanciers. En plus de la pression portée sur les animaux, les opérateurs observent de plus en plus de bateaux qui les suivent pour profiter de leur expérience et beaucoup de mauvaises pratiques. Pour certains opérateurs engagés, un souhait d'aller vers un système de licences ou de permis serait une solution. Il n'y a pas de contrôle possible tant que l'activité ne sera pas réglementée. A ce jour, ce n'est pas une volonté de l'Etat de faire reconnaître cette activité. A. Grosset indique que cela ne relève pas de la Préfecture maritime. Bien qu'aux Antilles, par exemple, la réglementation est plus contraignante, les zones concernées sont beaucoup plus restreintes et il est donc possible de contrôler plus facilement. En Méditerranée, le territoire est grand et la réglementation est plus compliquée à mettre en place. Il faut mener une réflexion collective.

Extension à l'échelle internationale : Les perspectives pour le whale-watching en Méditerranée sont prometteuses. L'intérêt croissant pour les activités écotouristiques et l'engagement des acteurs locaux peuvent permettre de renforcer les efforts de conservation. Cependant, pour garantir que ces activités profitent réellement aux cétacés et aux populations humaines, il est essentiel d'adopter une approche harmonisée. Cela inclut l'intégration des bonnes pratiques de gestion, le respect des habitats marins, et une collaboration étroite entre les autorités locales, les chercheurs, les opérateurs de whale-watching et les organisations internationales.

On est en train d'explorer les possibilités d'extension de la marque High Quality Whale Watching® dans toute la région ACCOBAMS et donc dans la Méditerranée et aussi dans la mer Noire et dans l'Atlantique. Pendant les dernières années, le nombre d'opérateurs certifiés actifs en Italie a augmenté, inclus organisations engagées dans la recherche scientifique; et au Portugal, la même application utilisée en Méditerranée pour la collecte et le partage des données est en cours d'expérimentation. Cela permettrait d'assurer une approche unifiée et de renforcer les efforts de sensibilisation auprès des opérateurs touristiques, des autorités locales et des visiteurs.

Il est également envisageable que MIRACETI puisse être impliquée dans l'extension de cette marque vers d'autres pays de la région, apportant ainsi son expertise précieuse au-delà des frontières françaises. Ce serait une opportunité importante pour renforcer les bonnes pratiques et le réseau des opérateurs engagés dans cette approche qualitative en Méditerranée.

Clara Monaco a ajouté que ACCOBAMS organisera un atelier sur le whale-watching lors de la prochaine conférence annuelle de la Société Européenne des Cétacés. Cette année, la conférence abordera le thème du « Naviguer dans les eaux du changement », une thématique en parfaite résonance avec les enjeux actuels de conservation, et qui, on espère apportera des changements positifs pour la santé des cétacés et de leur habitat. Ce sera l'occasion de réunir des experts internationaux dans le domaine de l'observation des cétacés et de réfléchir ensemble à de nouvelles

perspectives, à une éventuelle mise à jour des lignes directrices pour une observation responsable des cétacés, ainsi qu'à la promotion de la marque.

16h00-17h20 : Témoignages d'opérateurs engagés.

Douze témoignages d'opérateurs au travers de photos et vidéos de leur choix pour partager avec l'audience des observations marquantes. Des témoignages écrits par des opérateurs absents ont été rapportés par Hélène BOUYER (MIRACETI).

Cocktail de clôture avec une performance artistique par Anne et Boris Défreuille

cf Photos (Annexe 2).

Communication (commun pour les Rencontres Humains et Cétacés 4ème édition)

- ❖ 1 communiqué de presse envoyé ;
- ❖ 6 impressions d'affiche ;
- ❖ 1 "save the date" envoyé et des invitations ont été envoyées par mail et événement présenté lors du comité national de Pelagos France.

L'événement a été diffusé sur les réseaux sociaux de MIRACETI (incluant le site et le Facebook de la marque) et de l'ACCOBAMS.

Valorisation

Grace au soutien financier de l'ACCOBAMS, une vidéo de 3 minutes est en cours de réalisation par James Corchuelo et Pauline Mallard. Cette vidéo a pour objectif de montrer que la marque High Quality Whale Watching® contribue à développer de façon durable les activités d'observation des cétacés mais aussi à la connaissance et à la conservation des cétacés à plus grande échelle dans une approche intégrée et coordonnée. Elle sera diffusée largement une fois terminée et proposée à la "movie night" de la conférence de l'European Cetacean Society 2025.

Un article sur l'événement sera également publié dans le prochain bulletin du Sanctuaire Pelagos.

Conclusion

Cet événement a été couronné de succès à plusieurs égards. Il a tout d'abord permis de rassembler les différents acteurs professionnels et institutionnels concernés par la thématique du whale-watching pour faire un bilan des 10 ans d'existence de la marque, d'échanger autour des

problématiques existantes, des actions à mener dans le futur et des efforts à poursuivre. Cela a permis d'ouvrir le dialogue avec les personnes présentes appartenant au grand public. Enfin, le temps alloué à chaque séquence, notamment aux tables rondes, et aux pauses entre les sessions, a encouragé des échanges variés, riches et instructifs parmi les participants venus d'horizons divers.

Enfin, cet événement fédérateur a été l'occasion de se retrouver autour d'un même sujet, pour s'informer, discuter, confronter ses idées et s'engager pour l'avenir de la marque avec, pour objectif commun la protection des cétacés en Méditerranée.

Annexe 1 : Liste des participants.

Nom participant	Prénom participant	Structure
Blazy	Christophe	OFB
Boiron	Benjamin	MIRACETI
Bouchard	Bertrand	CNRS CEFE
Bouhier	Patrice	Association Le Chant des Dauphins
Bouyer	Hélène	MIRACETI
Brofiga	Claire	MIRACETI
Brondi	Mathieu	Sanary Aventure Marine
Brun	Cédric	Vertical Horizon
Collet	Léna	Parc naturel régional de Camargue
Comau	Anne-Constance	MIRACETI
Cottalorda	Jean-Michel	Université Côtes d'Azur
Cretiaux	Herve	Be Free To Dive
Danilo	Cédric	SMVI
Défreville	Boris	
Défreville	Anne	
Despinoy	Béatrice	Espace Mer

Nom participant	Prénom participant	Structure
Doney	Marine	
Doney	Sofiane	
Drochon	Antoine	Méditerranée Pêche Découverte
Duflo	Simon	Blue Fonds de dotation
Epifani	Amine	Blue Fonds de dotation
Eriksen	Georgia	Blue Fonds de dotation
Folegot	Thomas	QUIET-OCEANS
Fouillet	Léa	Métropole Nice Côte d'Azur
Gounot	Laurine	MIRACETI
Grosset	André	Préfecture Maritime
Guay	Aurélien	Croix du Sud
Guimbault	Leslie	Blue Fonds de dotation
Hupin	Jessica	MIRACETI
Keying He	Angela	Blue Fonds de dotation
Labach	Hélène	MIRACETI
Lambert	Justine	MIRACETI
Leman	Jean-marc	Association Le Chant des Dauphins

Nom participant	Prénom participant	Structure
Lhote	Pascal	Association Le Chant des Dauphins
Lucas	Michaël	Sea Adventure
Mandray	Nora	Blue Fonds de dotation
Marchal	Eric	Association Le Chant des Dauphins
Mathelin	Sylvie	AR CONSULTING
Meissner	Anouk	Blue Fonds de dotation
Mettens	Andrea	Association Le Chant des Dauphins
Monaco	Clara	ACCOBAMS Secretariat
Mugnier	Patrick	AR CONSULTING
Neri	Théo	Parc national de Port-Cros
Neveu	Ingrid	Parc national de Port-Cros
Olivier	Pierre	
Porte	Cécile	MIRACETI
Prevost	Dominique	
Puigredo	Julie	Vedette Iles d'or et le Corsaire
Quehec	Antoine	Blue Fonds de dotation
Quinchon	Romane	MIRACETI

Nom participant	Prénom participant	Structure
Ribo	Delphine	MIRACETI
Salivas	Maÿlis	ACCOBAMS Secretariat
Settimelli	Anne	Explore & Preserve
Siles	Julien	Îles d'or évasion
Sylla	Grégory	Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez
Tardy	Céline	MIRACETI
Thomazeau	Yves	
Torrente	Angelo	CNRS IGF
Trudelle	Laurène	MIRACETI
Wolf	Philéane	MIRACETI
Zbynovsky	Samuel	Blue Fonds de dotation

Annexe 2 : Photos de la journée (Crédits photos - Benjamin Boiron - MIRACETI)





